

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul - GROUTSCH Yannick - GAEHNKE Denise - HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise – LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc

LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

**Délib. N° 2012/601**

**Objet : Subvention Région Lorraine - – Convention Commune/Région (Salle polyvalente des Talpré)**

Le Maire informe le Conseil Municipal du contenu du projet de convention entre la commune et la Région . La Région Lorraine subventionne le projet de la salle polyvalente des Talpré pour un montant de 82.702 €, assise sur un montant de dépenses subventionnables de 275.675 €

La convention précise les modalités du soutien accordé à la Commune, précisant notamment la possibilité d'obtenir une avance de 50 % de l'aide régionale.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

- approuve le projet de convention
- autorise le Maire à la signer.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul - GROUTSCH Yannick - GAEHNKE Denise - HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise – LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc

LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

Dél. N° 2012/602

**Objet : Loyers année 2013**

Le Maire entendu

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide

- A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2013 les loyers des logements communaux seront fixés comme suit :

<b>LOCATAIRES</b>	<b>Adresses</b>		<b>Date de la signature Des baux</b>	<b>MONTANT Des loyers</b>
Mr DORVEAUX Patrice	8, rue de Lorraine	1 <sup>er</sup> Etage	25 Avril 2008	<b>237,97€</b>
Mr PEIFFERT Nicolas	8, rue de Lorraine	1 <sup>er</sup> Etage	18 Janvier 2010	<b>302,02 €</b>
Mme FORFERT M.Thérèse	3, Place St Martin	R.D.C à droite	1 <sup>er</sup> Avril 2007	<b>357,93 €</b>
Mr BONNET Franck	3, Place St Martin	R.D.C. à gauche	31 Mars 2008	<b>224,92 €</b>
Mme DOYEN Danielle	3, Place St Martin	Etage à gauche	15 Novembre 2007	<b>475,33 €</b>
Mr OESTREICHER Mathieu	3, Place St Martin	Etage à droite	8 Décembre 2008	<b>331,93 €</b>
Mme AMARIE Madalina	9, allée des Tilleuls	Maison	22 Avril 2008	<b>425,98 €</b>
Mme DORVEAUX Adèle	Rue de Lorraine	Garage rue Neuvic		<b>31,99 €</b>
Mme PETRY Lydie	Rue de Lorraine	Garage rue Neuvic		<b>31,99 €</b>
Mr THOUVENIN Gilles	Rue de Lorraine	Garage rue Neuvic		<b>31,99 €</b>
Mr TERNIG André	Rue de Lorraine	Garage rue Neuvic		<b>31,99 €</b>
Mme DOYEN Danielle	3, Place St Martin	Garage 3, Place St Martin		<b>54,81 €</b>

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise – LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc

LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

**Délib. N° 2012/603**

**Objet : Travaux d'extension du complexe sportif des Talpré**

**Avenant N° 1 – Lot N° 10 (Electricité – courants faibles)**

- Vu le projet d'avenant au lot N° 10 (Electricité – courants faibles ).
- Vu les motifs mentionnés dans cet avenant

Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré

Décide

- Approuve le projet d'avenant au lot N° 10 (Electricité – courants faibles ) pour un montant de 1.948,52 € H.T. soit 2.330,43 T.T.C.

Unanimité  
Transmis le :  
Publié le :

Pour copie conforme  
Certification du caractère exécutoire  
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise- LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc

LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

Délib. N° 2012/604

**Objet : Enfouissement des cubivers**

Vu la décision d'enfour les 2 cubivers à l'extrémité de la place de la mairie.

Vu les résultats de la consultation.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- Retient l'offre de l'entreprise GILLARD pour un montant de 9 450,00 € HT.
- Retient l'offre de l'entreprise STARCK Jean-Paul à Montoy-Flanville pour les travaux de terrassement et de mise en place des cubivers pour un montant de 2 786,00 € HT.

Unanimité  
Transmis le :  
Publié le :

Pour copie conforme  
Certification du caractère exécutoire  
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise – LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc  
LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

Délib. N° 2012/605

**Objet : sécurité routière – indicateurs de vitesse, panneaux divers**

- Vu les demandes exprimées par les habitants du secteur de Mont.
- Considérant la nécessité de renforcer la signalétique concernant le secteur de Mont (Mont Séjour, Mont Vellire et Mont Village) ainsi que la sécurité rue de la Carochière et la rue de la Plainance.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- Adopte le plan de renforcement de la sécurité sur le secteur de Mont (nouveaux panneaux, 2 indicateurs de vitesse, rue de la Carochière et rue de la Plainance).
- Les crédits seront inscrits au budget primitif 2013.

Unanimité  
Transmis le :  
Publié le :

Pour copie conforme  
Certification du caractère exécutoire  
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise – LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc

LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

**Délib. N° 2012/606**

**Objet : salle polyvalente des Talpré – équipements mobiliers.**

Vu les résultats de la consultation pour l'aménagement intérieur de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- retient la proposition de Monsieur GREFF Ghislain 7, rue de Lorraine à Pange, pour un montant de 13 974,00 € HT (soit 16 712,90 € TTC).

Unanimité  
Transmis le :  
Publié le :

Pour copie conforme  
Certification du caractère exécutoire  
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise – LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc

LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

**Délib. N° 2012/607**

**Objet : Objet : vente de la maison du Moulin : prix, procédure.**

- Vu la décision de la commune de vendre la maison du Moulin, après évaluation de sa valeur par France Domaine (délibération N° 2012/207 du 7 Mai 2012).
- vu l'estimation établie par France Domaine après visite des lieux le 23 août 2012 (130 000,00 €).

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de fixer le prix de vente de la maison du Moulin à 130 000,00 € (désignation cadastrale : section A, parcelle 1427 pour une contenance de 5 ares 63 ca).
- les candidats intéressés par la vente de la maison du Moulin adresseront une lettre au Maire en précisant la nature de leur projet.

Unanimité  
Transmis le :  
Publié le :

Pour copie conforme  
Certification du caractère exécutoire  
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise – LHENRY Gérald -

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc  
LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

Dél. N° 2012/608

**Objet : Ouverture d'une ligne de trésorerie**

- Vu le programme d'investissement dans le complexe sportif des Talpré (salle polyvalente, réseaux, voirie).
- Vu les besoins de financement de la Commune.
- Vu les résultats de la consultation pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 130 000,00 €.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

- Monsieur le Maire de Pange est autorisé à ouvrir auprès de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel une ligne de trésorerie d'un montant de 130 000,00 € dont les conditions sont les suivantes :
  - Durée : 1 an
  - Taux : Euribor 3 mois + marge de 1.80 point
  - Intérêts : calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact / 360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil et à l'échéance.
  - Commission : commission d'engagement de 0.20 % sur le montant autorisé, soit 260 € payable à la signature du contrat.
  - Commission de non utilisation : 0.25 % calculée sur le montant non utilisée constaté quotidiennement et payable en même temps que les intérêts.

Monsieur le Maire de Pange est autorisé à signer le contrat.

Unanimité  
Transmis le :  
Publié le :

Pour copie conforme  
Certification du caractère exécutoire  
Pange, le

Le Maire :  
M.Mayot



**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise – LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc

LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

**Délib. N° 2012/609**

**Objet : Modifications budgétaires**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide de modifier les comptes budgétaires comme suit :

<b>COMPTES</b>	<b>DEPENSES</b>	
6182	Documentation générale et technique	- 600,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+ 600,00 €

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise – LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc

LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

**Délib. N° 2012/610**

**Objet : Mont village – numérotation des maisons**

Le Maire informe le Conseil Municipal des résultats de la réunion de concertation avec les habitants de Mont qui s'est tenue en Mairie, le mardi 30 octobre 2012.

A l'unanimité, les habitants se sont prononcés en faveur de la solution consistant en l'attribution de lettres A, B, C... ajoutées au chiffre pour tenir compte des nouvelles constructions.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- approuve la nouvelle numérotation, qui sera portée à la connaissance des habitants de Mont village.

Unanimité  
Transmis le :  
Publié le :

Pour copie conforme  
Certification du caractère exécutoire  
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE du 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise – LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc  
LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

**Délib. N° 2012/611**

**Objet : abri voyageurs rue de la Carochière**

- Vu l'état délabré de l'abri voyageurs accolé au fort de Mont, rue de la Carochière
- considérant la nécessité de le remplacer par un abri en verre.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- le remplacement de l'abri actuel par un abri en verre.
- les crédits seront inscrits au budget primitif 2013.

Unanimité  
Transmis le :  
Publié le :

Pour copie conforme  
Certification du caractère exécutoire  
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE du 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise - LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc  
LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

**Délib. N° 2012/612**

**Objet : complexe sportif des Talpré – mise en place d'une clôture rigide**

Vu les résultats de la consultation.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- retient l'offre de l'entreprise DELPHIN pour un montant de 14 071,00 € HT (clôture rigide avec sous-bassement en béton).
- Les crédits seront inscrits au budget primitif 2013.

unanimité  
Transmis le :  
Publié le :

Pour copie conforme  
Certification du caractère exécutoire  
Pange, le  
Le Maire :  
M. MAYOT

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE du 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise - LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc  
LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

**Délib. N° 2012/613**

**Objet : Aménagement foncier – Secteur de Domangeville**

Le Maire informe le Conseil de la tenue d'une réunion de concertation le 24 Novembre 2012 avec les habitants de Domangeville sur l'aménagement des usoirs (3ème tranche) et sur les propositions relatives à l'aménagement foncier sur le secteur de Domangeville.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

-Approuve les propositions, qui seront transmises au géomètre

**Assainissement** : constituer une réserve foncière pour l'implantation d'une lagune pour le traitement des eaux usées.(étude en cours par le bureau d'études LVRD missionné par la Comogyre (Syndicat d'assainissement auquel a adhéré la commune).

**Foncier** : aménagement du terrain à Pont à Domangeville (nivellement + engazonnement).  
proposition d'achat par la commune.

**Chemins** : suppression du chemin cadastré de Pont à Domangeville au chemin du gué.  
réservation d'une bande de 5m, le long de la rivière au chemin du gué à Pont à Domangeville et du chemin du gué au pont de Villers.  
maintien du chemin à l'arrière des jardins, côté chapelle.  
maintien du chemin (ou servitude d'accès) pour l'entretien et les réparations de la conduite d'eau alimentant Domangeville.

**Pêche** : maintien de l'espace situé au gué, pour les pêcheurs.

**Fossé** : prolonger le fossé le long du chemin du gué.

**Plantations** : plantation d'arbres le long de la route d'accès à Domangeville et le long du chemin du gué.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE du 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise - LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc

LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

**Délib. N° 2012/614**

**Objet : Aménagement carrefour Route de Mont- Rue de Neuvic –sur- l'Isle. Demande de subvention**

Le Maire présente l'étude réalisée par la D.D. T. dans le cadre du contrat ATESAT pour améliorer la sécurité à l'intersection de la route départementale de Mont et de la rue de Neuvic-sur-l'Isle.

Le plan d'aménagement concerne la route départementale (élargissement), le trottoir (éloignement du carrefour) et la mise aux normes des gardes corps du Pont de Neuvic sur l'Isle.

La réalisation du projet est conditionné par l'achat d'un are de terrain.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

-Approuve le plan

- Sollicite une subvention au titre des amendes de police.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

**COMMUNE de PANGE**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

**SEANCE du 5 NOVEMBRE 2012**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 5 Novembre 2012 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

**Présents** : CHLOUP Roland – GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul  
GROUTSCH Yannick HUSSON Nadine - HERRLICH Jacques – LADAIQUE Mireille- LADAIQUE  
Anita – MARINACCI Angélique.

**Absents excusés**: CHULER Valérie – GAEHNKE Denise - LHENRY Gérald

**Procuration** : de GAEHNKE Denise à MAYOT Marc

LHENRY Gérald à GAUTIER Jean-Marie

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

Secrétaire de séance : Grandjean Jean-Paul

**Délib. N° 2012/615**

**Objet : Aménagement des usoirs à Domangeville (3ème tranche).**

Le Maire présente au Conseil les résultats de l'étude réalisée par la direction départementale du territoire (DDT) dans le cadre du contrat ATESAT qui définit les conditions d'intervention de l'Etat.

L'étude chiffrée a été réalisée sur la base des propositions de la commune, approuvées par les riverains concernés.

Les travaux seront réalisés en 2013.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

-Approuve le plan d'aménagement des usoirs (3ème tranche).

- les participations des riverains seront fixées à partir des prix du marché sur les bases identiques à celles relatives aux travaux antérieurs (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranche).

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot